

Date de la séance

Le 10 mai 2023

Date de convocation

Le 28 avril 2023

Date de publication

Le 28 avril 2023

Nombre de délégués

En exercice	34
Présents	20
Procurations	10
Excusés	3
Absente	1

N° 2023-05-26

OBJET :

**OFFRE DE
CONCOURS A LA
CASGBS POUR DES
TRAVAUX ROUTE
DES MUSES A
L'ETANG-LA-VILLE**

Le Président certifie
que la liste des
délibérations a été
publiée sur le site
internet de la
Communauté de
Communes Gally-
Mauldre

L'an deux mille vingt-trois

Le mercredi 10 mai, à 18h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Dumay à Feucherolles, en séance publique, sous la présidence de Patrick LOISEL, Président.

Présents :

Commune d'ANDELU : Olivier RAVENEL

Commune de BAZEMONT : Jean-Bernard HETZEL, Martine DELORENZI

Commune de CHAVENAY : Myriam BRENAC

Commune de CRESPIERES : Adriano BALLARIN

Commune de DAVRON : Damien GUIBOUT

Commune de FEUCHEROLLES : Patrick LOISEL, Michel DELAMAIRE, Yves DEKEYREL

Commune d'HERBEVILLE :

Commune de MAREIL-SUR-MAULDRE : Nathalie CAHUZAC, Christophe DEBUISNE

Commune de MAULE : Laurent RICHARD, Olivier LEPRETRE, Hervé CAMARD, Caroline QUINET

Commune de MONTAINVILLE : Eric MARTIN

Commune de SAINT-NOM-LA-BRETECHE : Gilles STUDNIA, Gérard PARFAIT, Dominique GERBERT, Jean-Philippe ANTOINE

Procurations :

Stéphane GOMPERTZ à Myriam BRENAC

Agnès TABARY à Adriano BALLARIN

Katrin VARILLON à Patrick LOISEL

Vincent GAY à Eric MARTIN

Sidonie KARM à Laurent RICHARD

Sylvie BIGAY à Olivier LEPRETRE

Jean Christophe SEGUIER à Hervé CAMARD

Karine DUBOIS à Gilles STUDNIA

Axel FAIVRE à Dominique GERBERT

Christelle BARDEILLE à Gérard PARFAIT

Absents excusés : Jérôme COTIGNY, William FALCHETTO, Christine CAILLAT

Absente : Hajer RIVIERE

Secrétaire de séance : Dominique GERBERT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU la réponse du Ministère de l'intérieur, publiée dans le JO Sénat du 23/08/2018 - page 4364 relative à l'offre de concours,

CONSIDERANT que l'offre de concours est une « contribution volontaire et gratuite de l'offrant à une opération de travaux publics à la réalisation de laquelle il est intéressé directement ou indirectement »,

CONSIDERANT que la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine réalise des travaux publics d'aménagement d'une piste cyclable Route des Muses à L'Etang-la-Ville,

CONSIDERANT que cette piste cyclable sera utilisée par les habitants de Saint-Nom-la-Bretèche, Chavenay et Feucherolles notamment afin de rejoindre la gare « Saint-Nom-la-Bretèche – Forêt de Marly »

CONSIDERANT l'avis favorable unanime émis par la Commission Affaires Générales et Financières et Gestion de l'activité du Cinéma Les Deux Scènes réunie le 12 avril 2023 ;

ENTENDU l'exposé de Monsieur Patrick LOISEL, Président et de Madame Myriam BRENAK, vice-Présidente en charge du transport, des déplacements et des circulations douces,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

⇒ **DECIDE** de verser une offre de concours de 100 000 € à la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine pour les travaux d'aménagement d'une piste cyclable Route des Muses à L'Etang-la-Ville.

Le Président
Patrick LOISEL



Pour copie conforme,

- Mise en ligne de l'acte le ...12../...05../2023
- Document rendu exécutoire le ...12../...05../2023